

Rencontre du Conseil d'administration
« Corporation de la revitalisation du centre-ville de Casselman »
Lundi, 2 novembre 2020 à 18 h 00
Centre Paul-Émile Lévesque – 758 rue Brébeuf, Casselman ON

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue : La présidente, Mme Jovette Richer, souhaite la bienvenue à tous.
2. Présences : Jovette Richer, Francyn LeBlanc, Sébastien Racine, Robert Mortimer, Mario Laplante, Antonella De Dona et Manon Drouin
Absences : Aucune
3. Déclaration de conflits d'intérêts : Aucun
4. Présentation, modification et adoption de l'ordre du jour :
Proposée : Mario Laplante
Appuyée : Francyn LeBlanc
5. Présentation et adoption des procès-verbaux du 28 septembre 2020 :
Proposée : Sébastien Racine
Appuyée : Robert Mortimer
6. CRCVC :
 - a) Renouvellement des membres – suivi : La **Résolution 2020-0097** a été acceptée à la réunion du Conseil municipal du 13 octobre 2020.
 - b) Compte rendu des comptes de banques : Révision et discussion des comptes; l'argent que nous recevons est investi et remis à la communauté via les différents projets.

c) Budgets de la CRCVC pour 2021: Révision des budgets; Mme Richer a présenté le budget au Conseil municipal.

d) Lampadaire au coin Dollard et Principale – suivi : Discussion et présentation au Conseil municipal; le montant de \$1,700.00 va être payé par le Conseil municipal pour le déplacement du lampadaire.

e) Contrat de location avec la municipalité pour assurance : Révision et discussion du contrat de location; l'inventaire n'était pas couvert dans le contrat d'assurance donc des changements devront y être apportés; il serait préférable d'avoir un contrat avec la municipalité car l'inventaire est entreposé à différents endroits sur le territoire de la municipalité; il est important de faire le sommaire de notre inventaire pour assurer le bon montant (y inclure les kiosques et ce qui est à l'intérieur de ceux-ci).

f) Avis de motion du conseil municipal : L'avis a été discuté au Conseil municipal ainsi qu'avec le Directeur de la voirie et le Directeur des parcs et loisirs; il y a eu plusieurs discussions dont le projet du MAAARO, le banc a SEFA, etc. Dorénavant, la CRCVC devra apporter à la table du Conseil municipal tout nouveau projet ainsi que tout changement et/ou ajout aux projets/événements que nous voulons faire et continuer à faire pour la communauté.

g) Lettre au Festival de la Curd : Discussion de la lettre et le fait que la municipalité n'a pas été consultée et avisée de l'initiative (20 vaches partout sur le territoire Est-Ontarien); le but de l'initiative est de remercier les commanditaires pour leur appui vu qu'il n'y a pas eu de Festival de la Curd en 2020; par conséquent, le Conseil municipal de Casselman aimerait que la CRCVC prenne action mais il a été discuté et conclu que la lettre devrait être envoyée par la municipalité et non la CRCVC – et la CRCVC voit cette occasion pour promouvoir le Festival de Noël 2021 en installant ses lutins de Noël à différents endroits à Casselman.

7. Revitalisation :

a) Communiqué de presse – suivi : Le communiqué des Presse a été approuvé par la province et publié dans Le Droit et va l'être aussi dans Le Reflet.

b) Projet DECOR – suivi :

- i. La bannière du festival / hiver : Il y a trois (3) bannières de choisies – elles sont prêtes à être produites. La CRCVC demande au Conseil municipal d’approuver le choix des bannières pour qu’elles soient installées en 2021 (**Résolution 2020-0099**).
- ii. La bannière d’été : Discussion sur les options disponibles – choisir des photos de Casselman et y ajouter le logo de la municipalité au lieu de faire un concours ou des dessins.
- iii. Plaque permanente à l’extérieur de SEFA – suivi : Discussion de la plaque et vérification de la gravure; il faudra une photo pour le rapport final.
- iv. Haut-parleurs et prises de courant – suivi : Les haut-parleurs vont arriver d’ici peu; discussion avec le Conseil municipal et le Directeur de la voirie; tout le travail est déjà fait pour les prises; les haut-parleurs seront installés en même temps que les décorations de Noël.
- v. Rapport au MAAARO : Rapport intérimaire daté du 7 octobre 2020 – nous sommes toujours en attente d’une réponse (mi-décembre); le rapport final doit être fait par le 30 janvier 2021.

8. Festival de Noël :

- a) Décorations de Noël 2020 au presbytère et arbres aux marchands – suivi : Les décorations seront installées mais il n’y aura pas de vente et d’installation d’arbres de Noël aux marchands.
- b) Location des kiosques : M. Bouchard est toujours intéressé à louer les kiosques pour le Marché By de novembre 2020 à janvier 2021 mais si nous allons de l’avant avec la location, nous allons devoir trouver un endroit pour entreposer notre équipement.
- c) Parade de Noël : Discussion sur la parade de Noël à Casselman car Embrun et Russel ont annulé leurs parades; il a été décidé que la parade de Casselman sera annulée et qu’une annonce sera publiée à cet effet ainsi qu’un courriel sera envoyé à tous les bénévoles et les participants.

9. Prochaine réunion : le 18 janvier 2021 à 18 h 00

10. Levée de la réunion : 19 h 53

Proposée : Mario Laplante
Appuyée : Francyn LeBlanc

Jovette Richer

Jovette Richer, présidente

Antonella De Dona

Antonella De Dona, secrétaire